

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Concours EXTERNE d'attaché - session 2023

L'ensemble des pièces mentionnées ci-après doit être transmis en recto simple et non agrafé.

La demande d'admission à concourir (les quatre pages doivent être dûment complétées et la page 2 signée). **Pour rappel, vous devez choisir une seule épreuve de spécialité et votre langue facultative ne peut-être la même que celle de l'épreuve de spécialité ;**

La fiche individuelle de renseignements ;

La photocopie du diplôme le plus élevé ou l'attestation d'un diplôme justifiant au minimum d'un niveau 6 (s'il s'agit d'un diplôme étranger, vous devez joindre le certificat de comparabilité établi par l'ENIC-NARIC ou a minima le récépissé de la demande d'instruction du dossier) ;

1 photocopie de la carte nationale d'identité, **recto-verso**, ou du passeport ;

1 curriculum vitae avec **photo** ;

1 lettre de motivation ;

La photocopie de la carte vitale recto-verso ou l'attestation de la sécurité sociale.

Pour les personnes en cours d'acquisition de nationalité française, joindre obligatoirement le certificat de dépôt de la demande de naturalisation.

L'ensemble de ces pièces est à envoyer au plus tard le **vendredi 29 septembre 2023**, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

MINISTÈRE DES ARMÉES

Case N° 51 – AP 203

Bureau Concours et Examens Professionnels

1, place Joffre

75700 PARIS SP 07

Téléphone : 01 42 19 34 90 – Poste : 62765